



Commune de BRIE
22 rue de Bretagne
35150 BRIE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, **le 20 juillet 2026 à 20h30**, le Conseil Municipal, proclamé élu à la suite des récentes élections municipales du 15/03/2026, régulièrement convoqué le 13/07/2026 par Monsieur Bruno PELLETIER, Maire, s'est réuni à la Mairie, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

Présents : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Dominique BRISARD, Christine GANTELET, Philippe DENIS, Patrick ROBERT, Damien DERSOIR, Michèle BORDELET, Coralie JAEG, Louise BRISARD (arrivée à 21H10),

Excusés :
Aline PERRIN donne pouvoir à Christine GANTELET
Yoann ROBIEU donne pouvoir à Damien DERSOIR
Caroline MARTEL donne pouvoir à Bruno PELLETIER
Ludovic DRONIOU donne pouvoir à Dominique BRISARD
Melvyn BOUYER donne pouvoir à Philippe DENIS

Secrétaire : Mme Michèle GANTELET

Le compte rendu du Conseil municipal du 22 Juin 2026 est validé à l'unanimité (14 votes pour, 0 vote contre, 0 Abstention).

3. RAFCOM – DESIGNATION D'UN REFERENT ELU(E) PLAN DE FORMATION COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire a arrêté les orientations du plan de formation des élu-e-s communautaires pour le mandat 2026/2032. Un référent élu formation doit être désigné dans les communes membres avant le 15 Septembre 2026

➤ **Décision :**
DESIGNE à l'unanimité, (14 votes pour, ... vote contre, 0 abstention) :

Mr Bruno PELLETIER, Maire - (bruno.pelletier@Brie.bzh)

Pour extrait certifié conforme au registre

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le :
- la réception en Préfecture le :
- la publication le :
Le Maire, Bruno PELLETIER

Le Maire,
Bruno PELLETIER